



DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 38

de Votants : 42

Dont vote par procuration : 4

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023.00036/2023 du 08/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 01 avril 2023, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (38)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14^{ème} adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Inayat KASSIM (8^{ème} adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1^{er} adjoint au Maire), Mme Zoufati MADI (4^{ème} adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12^{ème} adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2^{ème} adjoint au Maire), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13^{ème} adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

**Budget supplémentaire
pour l'année 2023**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 10/05/2023 que la convocation avait été faite le 01/04/2023.

Le Maire.



Absents : (7)

Mme Rabia ASSAN (11^{ème} adjointe au Maire), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7^{ème} adjointe au Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Anrif MOURDI (Conseiller municipal), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal),

Absents excusés : (0)

Procuration : (4)

Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14^{ème} adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Nourainya LOUOUFI (3^{ème} adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2023-00033/2023 du 08 avril 2023 relative à l'approbation du compte de gestion 2022 du trésorier municipal ;

Vu la délibération n°2023-00034/2023 du 08 avril 2023 relative à l'approbation du compte administratif 2022 ;

Vu la délibération n°2023-00035/2023 du 08 avril 2023 relative à affectation du résultat 2022 ;

Considérant que la Ville ou SRU peut être amenée à modifier son budget prévisionnel pour les ajuster selon les notifications définitives relatives aux recettes (DGF, fiscalité, et autres ressources) ;

Considérant les transmissions des notifications sur les dotations globales de fonctionnement et les informations sur la fiscalité en recette au regard de l'état 1259 reçu après vote du budget primitif et en reconsidérant les crédits budgétaires et notamment aux chapitres respectifs 73 impôts et taxes (FDL) à corriger pour le compte 7311 taxes foncières/habitations de -1 464 037€ et octroi de mer + 838 776, 20€ et 74 dotations globales forfaitaires pour -24 49900€ et (DACOM) augmentée de plus 17 17 212€ ; par ailleurs, il est aussi nécessaire de corriger certainement recettes surévaluées notamment les exonérations taxes foncières -285 544€, habitations +230 344€ et les participations des emplois aidés, SFT et les produits annexes ;

Considérant l'ensemble des régularisations à faire sur les rattachements des dépenses de 2022 et les charges liées aux prestations et contrats divers, il convient d'augmenter de 0 € de crédits budgétaires des chapitres 011 (0€), 65 (500 000€ pour tenir compte des subventions aux associations et augmentations des participations au CCAS), 66 (0€) et 67(0€), mais également 012 (0€) pour les évolutions de la masse salariale qui sont nécessaires pour faire face aux charges liées à la revalorisation indiciaire, les élections et divers événements futurs de la crise sanitaire;

Considérant le résultat de clôture de fonctionnement reporté de 2022, est excédentaire de 5 511231.46€ et qu'il a été décidé d'affecter la totalité de 5 511 231, 46 section d'investissement est également excédentaire de +29 246.60€, et a affecté au compte R001 ;

Considérant que l'équilibre de la section de fonctionnement du BS devra être obtenu en transférant les surplus des crédits soit 1 000 000€ pour alimenter les autres charges de gestions chapitre 65 et le chapitre 67 ou 68 et que cet équilibre de la section de fonctionnement est estimé à 1 000 000€ et la section d'investissement est de 0€ en dépense et en recette ;

Le budget supplémentaire se présente comme suit :

1. SECTION FONCTIONNEMENT

a) Budget principal Ville

Section Fonctionnement VILLE					
chapitre	fonctionnement	dépenses BP 2023	Dépenses BS ou DM 2023	recettes BP 2023	Recettes BS ou DM 2023
R002	Excédent			0 €	0 €
013	atténuation des charges			1 200 000 €	- 67 451, 20€
70	Produits des services			500 000€	0€
73	impôts et taxes -73 111 taxes foncières et d'habitations (7000 000) - 73 73 octroi mer (20 926 549.80€)			(30 500 000€) 7 000 000 € 20 000 000€	-1 464 037 € +838 776, 20€
74	7411-dotations forfaitaires 74127 -dotations nationale de péréquation=12€ 7488 : Autres attributions et participations 74 83 72 dpv (700 000€) 74 834 74835 7488			(34 000 000€) 11 000 000 € 12 000 000€ 1900 000 € ??? 23 687.70€ 2 500 000 2 500 000-24 499 €+1 717 212 €€ -285 544 230 344 55 200
77	Produits exceptionnels			700 000€€
D002	Déficit	0 €	0€		

011	charges à caractère général	11 500 000€	0€		
012	charges de personnel	42 000 000€			
65	autres charges de gestion dont 1.5m€ association, 1.5M€ participation CCAS	9 500 000€	500 000€		
656					
66	Charges financières	400 000€	0.00€		
67	Charges exceptionnelles	500 000€	0€		
68	Dotations aux provisions		500 000.00€		
042	opérations d'ordre	1 500 000€	0€		€
023	virement à la section	1 500 000€	0€		
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	66 900 000 €	1 000 000 €	66 900 000 €	1 000 000 €
	Total BP+BS /FONCTIONNEMENT		67 900 000€		67 900 000€

b) Budget annexe SRU

Section de fonctionnement SRU					
chapitre	fonctionnement	dépenses BP 2023	Dépenses BS ou DM 2023	recettes BP 2023	Recettes BS ou DM 2023
R002	Excédent			0 €	0€
013	atténuation des charges				0€
70	Produits des services				0€
73	impôts et taxes				
74	7488 : Autres attributions et participations			1 125 000.00€	0 €
77	Produits exceptionnels			0	0.00€
D002	Déficit		0€		
011	charges à caractère général	300 000€	0		
012	charges de personnel	700 000€	0		
65	autres charges de gestion	25 000€	0		
66	Charges financières		0.00€		
67	Charges exceptionnelles	5 000€			
68	Dotations aux provisions	12 500€	0€		
042	opérations d'ordre	15 739€			
023	virement à la section	66 761€	0€		
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	1 125 000.00€	0€	1 125 000.00€	0€
	Total BP+BS /FONCTIONNEMENT		1 125 000 €		1 125 000 €

2. SECTION INVESTISSEMENT

a) Budget principal Ville

Section d'investissement VILLE					
Chapitre	Libellés	dépenses BP 2023	Dépenses BS ou DM 2023	recettes BP 2023	Recettes BS ou DM 2023
2022	Seront pris en compte au BS		(3 802 221.59 €		(2 511 393.34€
	041		10 323, 75		947 418, 63
	13		63 246, 15		599, 30
	20 immo inc		307 533.52		1 563 375, 41)
	21 imm co voirie		1 839 024, 28		
	23 imm en cours		1 582 093, 89)		

	construction					
10	10 222 FCTVA (2.268.652,86)				1 041 806.43€	-773 153,57
	10 228 Dotations et fonds divers FRDE(4 958 193.57)				4 958 193, 57 €	0
	1068 excédent de fonctionnement				0.00€	5 511 231, 46€
13	subventions d'investissement			(27 281 038.52) (17 709 714.59) (8 816 741, 44€) (154 582, 49€) (600 000€)		-7 278 717, 83€
16	emprunts	2 200 000€			10 000 000€	0€
20	immobilisations incorporelles	5 000 000€	-300 000			
204	Subvention d'équipement	2 000 000€				
21	immobilisations corporelles	14 000 000€	-1800 000			
23	Travaux 2312- agenct et aménagt des terrains	29 300 000€	-1 702 221.59		150 000€	
040	opérations d'ordre				1 500 000 €	
041	Opérations patrimoniales	500 000.00€			500 000, 00€	€
021	virement de la section				1 500 000€	
D001/R00 1	Excédents/déficits reportés					29 246, 60 €
	TOTAUX INVESTISSEMENT	53 000 000€	0€		53 000 000€	0
	budget total BP+BS		53 000 000€			53 000 000€

b) Budget annexe SRU

Section d'investissement SRU					
Chapitre	Libellés	dépenses BP 2023	Dépenses BS ou DM 2023	recettes BP 2023	Recettes BS ou DM 2023
rar 2022		0	(5 688, 89€)		(2 000 000€)
10	10 222 FCTVA			3 400€	
	10 228 Dotations et fonds divers FRDE				
	1068 excédent de fonctionnement				1 279 823, 53€
13	subventions d'investissement			6 014 100 €	-2 000 000€
16	emprunts				
20	immobilisations incorporelles	1 365 000€	1 000 000€		
204	Subvention d'équipement				
21	immobilisations corporelles	440 000 €	500 000€		
23	Travaux 2312- agenct et aménagt des terrains	4 295 000€	3 552 921, 03 €		
040	opérations d'ordre			15 739 €	
041	Opérations patrimoniales	1 400 000€	0€	1 400 000€	
021	virement de la section			66 761 €	
D001/R00 1	Excédents reportés		0 €		+3 778 786, 39€
	TOTAUX INVESTISSEMENT	7 500 000 €	5 058 609, 92€	7 500 000 €	5 058 609, 92€
	budget total BP+BS		12 558 609, 92 €		12 558 609, 92 €

3- PRESENTATION DE BUDGET BS 2023

a)- Budget BS principal Ville

La présentation des projets des BS est donc :

Présentation générale du Budget BS Ville

	dépenses de fonctionnement	recettes de fonctionnement
crédit de fonctionnement	1 000 000 €	1 000 000 €
002		0 €
total section fonctionnement	1 000 000 €	1 000 000 €
	dépenses investissement	Recettes investissement
crédit investissement	-4 449 853,28€	-3 054 873€
emprunt		
restes à réaliser	3 802 221, 59 €	2 511 393, 34€
041 Opérations patrimoniales		
001 solde exécution		29 246, 60€
1068 excédents capitalisés		5 511 231, 46
040 / 021 virement		0€
total section investissement BS	0€	0€
total budget BS	1 000 000€	1 000 000€
total section investissement BP+BS 2023	53 000 000€	53 000 000€
total budget FONCTIONNEMENT BP+BS 2023	67 000 000€	67 000 000€
total budget BP+BS 2023 VILLE	120 000 000€	120 000 000€

c) Budget annexe SRU

Présentation générale du Budget BS SRU

	dépenses de fonctionnement	recettes de fonctionnement
crédit de fonctionnement	0€	0€
002		0€
total section fonctionnement	0€	0 €
	dépense investissement	Recettes investissement
crédit investissement	5 152 921, 03 €	-9 571, 98
emprunt		
restes à réaliser	(5 688, 89€)	(2 000 000€)
1068 excédents reportés		1 279 823, 53
13241 commune Gfp		-2 000 000€
041 Opérations patrimoniales		
001 solde exécution		3 778 786, 39€
040 / 021 virement		
total section investissement	5 158 609,92€	5 058 609, 92€
total budget BS 2023	7 400 000 €	7 400 000 €
total budget BP + BS 2023 SRU	12 558 609,92 €	12 558 609, 92 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : D'approuver le budget supplémentaire 2023 Ville et annexe SRU selon les répartitions par chapitres en fonctionnement et en investissement comme présentés par les tableaux ci-dessus.

Article 2 : D'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tous documents afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 11/04/2023

Le Maire

